

## EXTRAIT DU REGISTRE

## des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Présents : 23**

**Absent(es) représenté(es) :**

Monsieur Gérard GUYARD donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

**Absentes non excusées :** Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

## N° 45 - 06/04/2023

## AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Après étude et avis favorable de la commission finances et économie du 4 avril 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

CONSTATANT les résultats 2022 de la section de fonctionnement de 1 185 733,74 €,

CONSTATANT que le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 171 740,39 €,

DECIDE de l'affectation du résultat 2022 du budget principal comme suit :

**Article 1068 (recettes)**

Excédent de fonctionnement capitalisé ..... 171 740,39 €

**Chapitre 002 (recettes)**

Résultat de fonctionnement reporté.....1 013 993,35 €

**Chapitre 001 (dépenses)**

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté..... 550 824,23 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



*Habsoui*